

Association Française de Conchyliologie Région Est

30^{ème} BOURSE INTERNATIONALE DE COQUILLAGES ET FOSSILES

-REGLEMENT-

1 - LIEU : Salle polyvalente d'OTTMARSHEIM, rue de la piscine. OTTMARSHEIM se trouve à 30km au nord de BALE et à 15km à l'est de MULHOUSE (Autoroute A36, direction Allemagne, sortie juste avant la douane)

2 - ORGANISATION : Association Française de Conchyliologie Région Est

Michel RIOUAL 2, rue des Vergers - F68490 OTTMARSHEIM
Tél. : 03-89-26-16-43 e-mail : michelrioual@hotmail.com

Lucien PEZZALI 1, rue de la Charme – F90400 DORANS
Tél. : 03-84-56-08-26

3 - DATES : **Samedi 19 & dimanche 20 septembre 2009**

4 - HORAIRES : Ouverture au public de 9 à 12H et de 14 à 18H. Les exposants pourront installer leur stand le vendredi à partir de 17H et le samedi à partir de 7H.

5 – INSCRIPTIONS : **Obligation d'être membre de l'AFC pour s'inscrire**
Les inscriptions sont enregistrées dans l'ordre d'arrivée jusqu'à concurrence des places disponibles (280 mètres linéaires disponibles). La date limite d'inscription est fixée 15 jours avant la bourse.

6 - LOCATION DES TABLES : **Prix : 10 € le mètre linéaire pour 1 ou 2 jours**
NOTA : toute table non occupée le samedi à 11H sera à la disposition des organisateurs si l'exposant n'a pas prévenu de son retard.

7 – RESTAURATION : Vous avez la possibilité, comme chaque année, de prendre votre repas sur place (repas chaud à midi – repas froid le soir) au prix de :

Déjeuner samedi midi : 16 €)
Dîner samedi soir : 12 €) sur réservation uniquement
Déjeuner dimanche midi : 16 €)

(Les boissons : vin, bière etc...sont en sus et disponibles au bar)

NOTA : les repas étant commandés d'avance chez un traiteur, nous prions les participants ayant réservé de ne pas annuler leur(s) repas au dernier moment. Merci d'avance...

8 – PAIEMENT : **Chaque participant règlera le montant de sa location de table et les repas au moment de l'inscription. Chèque à l'ordre de : AFC Région Est**

9 – RESPONSABILITE : Les objets et collections exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, casse ou perte, ainsi qu'en cas de litige avec les services de Douanes ou ceux des Finances.

Interdiction est faite aux exposants de mettre à la vente, à l'échange ou en exposition les espèces protégées par les conventions de Berne et de Washington.

10 – SECURITE : En dehors des heures d'ouverture, la salle est sous contrôle d'un système de surveillance électronique. L'alarme avertit le concierge de la salle qui loge sur place.

11 – STATIONNEMENT : Les véhicules pourront stationner le temps du déchargement devant l'entrée des joueurs (coté est) . Ils devront ensuite être garés sur le parking de la piscine ou des Sapeurs – Pompiers.
Le centre de secours étant tout proche, **VEUILLEZ RESPECTER LES STATIONNEMENTS INTERDITS** (notamment sur la place)

12 – HOTELS : Nous vous joignons une liste des hôtels de la région de MULHOUSE et vous laissons le soin de faire vos réservations.

13 – DIVERS : Par égard envers les visiteurs, nous insistons pour que les stands restent en place jusqu'à la fin de la bourse à 18H. Merci d'avance.

Les articles n'ayant aucun rapport avec les coquillages sont prohibés. Sont tolérés : coquillages ouvragés, bijoux, corail, échinodermes et crustacés.

L'Association Française de Conchyliologie Région Est vous souhaite la bienvenue et vous encourage, dans la mesure du possible, à privilégier les échanges.